

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 32 (1894)
Heft: 33

Artikel: Quatre canonniers
Autor: C.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-194434>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Min dè cervalla.

Dou gaillâ qu'aviont z'u dâi réspons pè la pinta, que cein arrevè prâo soveint quand lo vin doutè lo san-frâi, ein sont venus ài gros mots et sè sont démandâ que dévant, iò sè sont eimpougnî. On bravo hommo, que passâvè perquie et que lè vâi sè trevougni, s'est peinsâ que sè porriont férè dâo mau et vâo allâ lè separâ; mâ diabe lo pas qu'on l'a attiutâ. Petout què dè botsi, lè pétâ ont coumeinci à zonna, et lo bravo citoyein que volliâvè remettrè la pé, a mémameint étâ rebedoulâ, que sa téta est z'allâje tapâ contrè la pierre dè taille dè la porta, que l'a faillu lo reimportâ à l'hotô.

Lo leindéman, on est z'u criâ lo mâidzo, qu'est venu et que s'est met à tatâ la téta ào pourro diablio.

— Crâidè-vo que l'aussè bin dâo mau, se lâi fâ la fenna, tot eincousenâie?

— Ne sé pas onco, se repond lo mâidzo; faut vairè se n'a pas la cervalla attaquâie.

— N'ia pas fauta dè tant tserksi, se fâ lo malâdo, kâ se y'avé pi z'u on bocon dè cervalla ne mè saré pas frottâ à clliâo duè canaillâs.

Les beaux petits yeux.

Une dame, désirant depuis longtemps faire la connaissance d'un jeune littérateur dont elle admirait les écrits, pria un ami de ce dernier de bien vouloir le lui amener à dîner, ce qui eut lieu quelques jours plus tard. Le dîner fut excellent et arrosé des meilleures bouteilles du cellier.

En prenant congé de celle qui les avait si bien accueillis, le jeune écrivain, timide de sa nature, n'ayant guère fréquenté la haute société, et dont le champagne avait un peu brouillé les idées, dit en s'inclinant :

— Ah! madame, que je suis touché de vos bontés... Non, rien n'est si gracieux que vous; car, en vérité, vous êtes charmante en tout, et l'on ne peut qu'admirer vos appas, et surtout vos beaux petits yeux.

L'ami qui l'avait présenté ne manqua pas, dès qu'ils furent sortis de l'appartement, et en descendant l'escalier, de lui faire des reproches sur sa simplicité :

— Est-ce que tu ne sais pas, lui dit-il, que les dames ne veulent point avoir de petits yeux? Si tu voulais lui dire quelque chose de flatteur, il fallait, au contraire, lui faire entendre qu'elle avait de beaux grands yeux.

— Tu crois?

— Comment, si je le crois? Assurément!

— Ah! mon Dieu, que je suis donc mortifié de ma balourdise! Mais je vais la réparer.

Et tout de suite, le brave jeune homme, sans que son ami puisse le retenir, remonte chez la dame et lui dit :

— Ah! madame, pardonnez la faute que j'ai commise vis-à-vis d'une personne aussi aimable que vous. Mon ami, qui connaît mieux que moi l'usage du monde, me l'a fait comprendre. Oui, je vois que je me suis trompé, en effet; car vous avez de très beaux *grands yeux*, le nez, la bouche et les pieds aussi!

Contre le phylloxera.

On nous écrit de Lavaux, à la date du 15 courant :

Mon cher *Conteur*.

C'est avec grand plaisir que j'ai lu votre article sur le phylloxera. Il m'a rappelé quelques vers fort amusants d'Olivier Basselin, cités il y a deux ou trois ans par Ch. Fuster, dans sa chronique du *Semeur*.

Ces vers sont d'un genre un peu léger, il est vrai, et peu respectueux pour les dames et les belles-mères, mais leur tournure est si originale, si comique, que je n'ai pu résister au désir de vous les envoyer.

Le poète s'adresse au Créateur, auquel il demande avec instance la fin de l'épreuve, la fin du phylloxera :

Nous avons bien souffert, épargne tes victimes!
Si vraiment nous avons expié tous nos crimes,
Si nous avons assez mis d'eau dans notre vin,
Si nous avons assez bu le vin des chimistes,
Seigneur, épargne-nous les épreuves si tristes,
Supprime ces poisons, — laisse-nous boire enfin.

• • • • •

S'il faut quelque tribut encore à la justice,
Prends-nous, nous en faisons, hélas! le sacrifice, —
Tout ce que tu voudras, nos biens comme nos maux!

Prends-nous toute espèce de choses,
Prends-nous les prés, les champs, les jardins et les roses,
Les arbres et les nids chantant dans les rameaux;
Prends encor nos amours; nos espoirs, nos chimères,
Prends nos femmes plutôt et prends nos belles-mères,
Qui pour nous sont déjà de bien pesants fardeaux!
Prends-nous nos vieux parents, nos oncles d'Amérique,

Enlève-nous même la République,
Mais laisse-nous le vin, laisse-nous le Lavaux !

Personne, évidemment, ne saurait prendre ces vers à la lettre et y voir une autre intention que celle d'un poète en veine de plaisanterie.

Faites-en du reste l'usage que vous voudrez, cher *Conteur*, et croyez aux bien sincères salutations de votre fidèle abonné.

émises à l'endroit de cette partie du vêtement féminin?...

Ecoutez un peu ce que nous lisons dans un ouvrage intéressant, de M. E. Muller, édité chez Garnier, à Paris :

« On a assez écrit sur l'usage funeste des corsets trop étroits, pour que nous pensions devoir y revenir; mais nous dirons que la robe du tissu le plus fin, de la façon la plus gracieuse, de la coupe la mieux réussie ne fera honneur à la couturière qui l'a faite ni à la dame qui la porte si elle ne recouvre un corset dissimulant adroitement les erreurs de la nature ou avantageant ses perfections; le corset est, sans contredit, la partie la plus essentielle du costume féminin. »

Ces arguments sont évidemment sans valeur au point de vue hygiénique; mais comme il n'existe pas de femme qui n'ait son grain de coquetterie, et que la toilette joue un si grand rôle dans sa vie, allez lui demander après cela de jeter au feu son corset!...

Quatre canonniers.

L..., 11 août 1894.

Monsieur le rédacteur,

Permettez-moi de vous rappeler un amusant épisode qui remonte à l'époque des avant-revues, des grandes revues, des rassemblements, des revues de tambours et de trompettes, ainsi que des exercices du dépôt.

C'était le beau temps. On commençait à faire au soldat à 16 ans, pour terminer son service à 40. Et chacun y était appelé, sauf ceux qui appartenaient à la « Compagnie du Receveur. »

Les soldats de ma commune eurent de tout temps une excellente réputation. Notre commis était fier de son contingent de jeunes gens du dépôt, tous de belle taille, bien découplés, et dont la seule ambition était d'être recrutés dans les armes spéciales, dans les *bougons jaunes*, comme on disait alors.

Quatre de ces jeunes hommes qui venaient d'être recrutés dans l'artillerie, à l'avant-revue, refusèrent au commis de continuer les exercices du dépôt avec les *piaupios*.

Le commis, voyant leur ferme résolution, jugea inutile de faire de l'autorité. L'exercice du dimanche matin terminé, il les invita à prendre un verre de vin à la pinte du village pour causer un peu, et, après les avoir entendus, il consentit à les libérer, à la condition qu'ils se procureraient un instructeur capable de leur donner les premières notions du « service de la pièce. »

Tout joyeux, nos quatre recrues coururent chez un sergent d'artillerie, surnommé Mitraille, un vrai canonnier celui-là, et lui content leur cas.

— Venez seulement, leur dit Mitraille, je suis votre homme!

A une heure de l'après-midi, les quatre canonniers en herbe et leur instructeur étaient réunis dans la grange de ce dernier.

Mais il leur manquait l'essentiel : un canon.

Mitraille réfléchit un instant, se frappa le front et s'écria :

— Pas tant d'affaires. Vous trois, vous allez démonter ce char, et toi, Philippe, va me chercher ce gros tuyau de fontaine, qui est là-bas.

Ainsi dit, ainsi fait.

Le tuyau de fontaine fut ajusté sur le train de derrière du char, et voilà la pièce toute trouvée.

Ce premier dimanche, ils firent l'exercice à blanc avec tout le sérieux, tout le zèle d'artilleurs consciencieux.

La manœuvre terminée, le sergent commanda :

— A vos rangs!... front!.

Et il ajouta, d'un ton martial :

— Canonniers, à dimanche, à la même heure!... Rompez les rangs!

Et tous rentrèrent dans leurs foyers avec la satisfaction du devoir accompli.

Veuillez, monsieur le rédacteur, agréer mes bien sincères salutations.

C.

La vatze et le vélo.

Tsacon ne pão pas avái tzi li on applià dè tzévaux; cein l'est dái bêtè que cotont trào tchai. Assebin ne l'ai a po derè què lè syndiques, lè z'assesseux et lè chasseux à tzévaux qu'aussont l'acouet dè sein teni.

La pe granta eimpartia d'ai payisans sont d'obezi d'applià dái vatze po férè la tzerri, po ramassâ lo fein, po menâ lo fémè. Assebin Pierre dão Carro, qu'avái veindu on part dè belions que devessâi menâ à la gara po lè zeinvouï pè lo train, avái applià dué de sè vatze, la Motâla et la Dzaille.

Tot l'a bin étâ tanquié pè vai la gâra io clia bougra dè Dzaille l'a risquâ dè férè on malheu. Lâi avái quie on gaillard que s'étudiivé à montâ su clia machine que l'ai diont on velo. Ne sé pas se ne savâi pas onco bin allâ, ào bin se la voliu passâ trào proutso dè l'applià à Pierre, tantia qu'à l'avi que la passâ découteâ la Dzaille, le sè virè on bocon et l'ai baillâ on coup dè pi que l'einvouï rebatâ avau lo talu, lo gaillard d'on coté, lo vélo dè l'autro.

Pierre étâi tot eimbêtâ; l'a vito arretâ son tsai po alla vairè se lo velocipèdistre étâi adé ein via. Lo pourro dia-bllio avái lo mor tot einsagnola et on niai levâ a n'on bré, mà pas grand mau autrameint.

Pierre que n'ein pouavè mé sé met à teimpêta contré sa Dzaille ein desein au

vélocipèdistre : « Vâidè-vo, monsu, su bin fâtzi, mà on ne pão rein férè compreindre à clia bougra dè bête, le ne pão pas veirè clia vêlo, et rein ne l'eingrindze mé que clia novallè z'inveinchons; ne le pão pas ourè parla dè progrès. »

Lo velocipèdistre n'a pas trào su que repondrè.

H. V.

Solution du dernier problème :

La première bourse contient 60 fr. et la seconde 100 fr. — Ont répondu juste : MM. Marti, à La Sallaz; Villaret, Zurich; Favrat, cafetier, Rohrbach, Lausanne; Rittener, Londres; Dufour, Genève; Favre, Romont; Cornut, Vouvry; Parisod, Grandvaux; Perrochon, Bogis-Bossey; Schaub, Saint-Imier; Neeser, Chaux-de-Fonds.

La prime est échue à M. Cornut, Th., à Vouvry. — Nous ne pouvons tenir compte que des réponses signées.

Enigme.

Je viens sans qu'on y pense,
Je meurs en ma naissance;
Et celui qui me suit,
Ne vient jamais sans bruit.

Les primes en retard partiront aujourd'hui.

Choses à savoir. — Les bijoux. —

Les hommes doivent s'abstenir le plus possible de porter des bijoux, et au cas où ils en ont sur eux, ces objets doivent être de la plus grande simplicité. Outre la montre, qui est nécessaire et qui ne doit pas servir de prétexte à l'étalage d'une chaîne lourde et clinquante, on ne peut tolérer chez l'homme raisonnable qu'un fort petit nombre de bijoux, une épingle à la cravate, si la disposition de celle-ci l'exige, des boutons de manchettes, et même!...

Aux doigts, un anneau simple est permis si vous êtes marié, ou si c'est un souvenir de famille... Mais la grosse bague à cachet, la chevalière à diamant sont considérées comme luxe de bas étage, — cela sent le charlatan, le rentier parvenu, qui semble avoir besoin de prouver brutalement sa richesse.

Boutades.

La scène se passe dans une grande administration de l'Etat.

Un contribuable, très agacé :

— Enfin, monsieur, voilà vingt-cinq minutes que je suis devant votre guichet.

Le préposé, sans s'émouvoir :

— Qu'est-ce que vous diriez à ma place? Il y a dix-huit ans, moi, que je suis derrière!

Un gypser de la campagne, qui avait fait diverses réparations au bâtiment d'école, envoya à la municipalité un compte de travaux détaillé, dans lequel on remarquait cette ligne :

Reblanchi la planche noire, fr. 2.

Un soldat sifflait l'air patriotique de Rouget de l'Isle.

Un adjudant-major l'entend.

— Qu'est-ce que c'est, drôle? La Mar-sellaise? Tu l'approuves donc?

Mais le troupier, sans se déconcenter :

— Faites excuse, mon capitaine. Je ne l'approuve pas, puisque *je la siffle*.

Au théâtre Rey-Bono :

Bridoison arrive un peu en retard et demande à l'ouvreuse :

— Est-ce que la pièce est commencée?

— Oui, monsieur, il y a déjà un acte de joué.

— Lequel?

— Voici la meilleure épitaphe sur une pierre tumulaire : « J'y suis, j'y reste. »

On assiste à une messe de mariage, qui se prolonge indéfiniment; aux morceaux d'orgue succèdent des chants, aux chants d'autres morceaux d'orgue.

Alors, Mme B..., montrant les deux époux :

— Mon Dieu! que ce service est long! s'écrie-t-elle; si cela continue, ils auront le temps de se séparer avant que la cérémonie soit terminée!

Un monsieur se fait couper les cheveux; quand l'opération est terminée, le coiffeur lui met une petite glace en main pour qu'il puisse juger de l'effet de la coupe.

— Vos cheveux sont-ils bien comme cela, monsieur?

Le client se regarde attentivement, puis, rendant le miroir au coiffeur, s'étendant dans le fauteuil et se recroisant dans son peignoir :

— Non, dit-il, un peu plus longs!

L. MONNET.

PARATONNERRES

Installations sur constructions de tous genres. Système perfectionné. Grande spécialité; nombreuses références.

L. FATIO, constructeur, à LAUSANNE

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrement.

Nous offrons net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 13,25. — Canton de Fribourg à fr. 27,40. — Communes fribourgeoises 3 % différée à fr. 48,25. — Canton de Genève 3 % à fr. 106,75. De Serbie 3 % à fr. 82,50. — Bari, à fr. 53,50. — Barletta, à fr. 37,25. — Milan 1861, à 35. — Milan 1866, à fr. 9,50. — Venise, à fr. 22,25. — Ville de Bruxelles 1886, à fr. 107,25. — Bons de l'Exposition, à fr. 7,50. — Croix-blanche de Hollande, à fr. —. — Tabac serbes, à fr. 11,25. — Port à la charge de l'acheteur. Nous procurons également, aux cours du jour, tous autres titres. — J. DIND & C°, Ancienne maison J. Guillou, 4, rue Pépinet, Lausanne. — Succursale à Lutry. — Téléphone. — Administration du Moniteur Suisse des Tirages Financiers.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.